

TD 6 : Le travail intérimaire

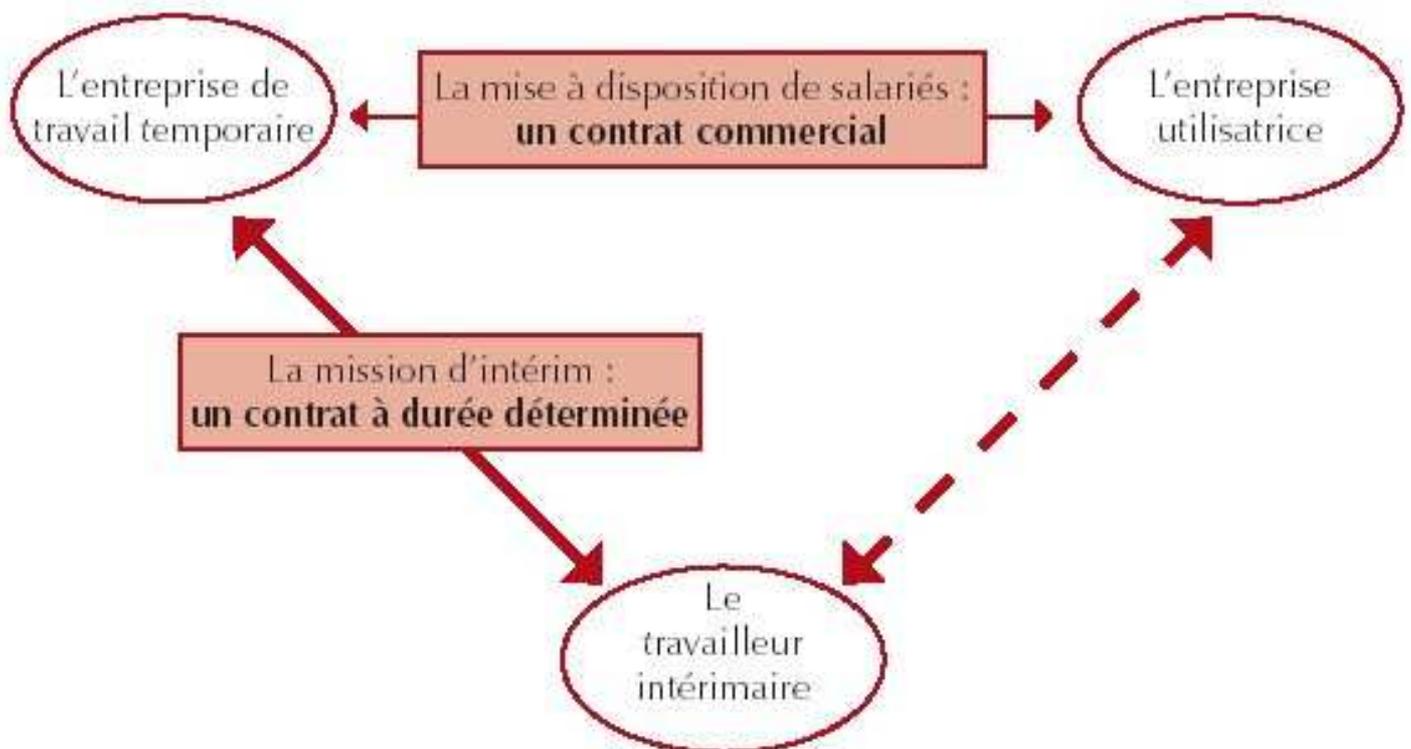
Consigne de travail : Rédigez un article (type article de presse, Utilisez un traitement de texte, titre, sous-titres, §, 2 colonnes) présentant le travail intérimaire en France : qu'est-ce que c'est, qui est concernés, avantages et inconvénients pour l'employeur et le salarié, durée, rémunération, secteurs, évolutions...(utilisez au moins 4 des 9 documents). Enregistrez votre travail sous votre session.

DOCUMENT 1

Selon les termes de la loi, le contrat de travail temporaire peut être renouvelé une fois pour une durée déterminée qui, ajoutée à la durée du contrat initial, ne peut excéder dix-huit mois. Depuis 1982, le travailleur intérimaire doit obtenir la même rémunération que le salarié permanent qu'il remplace. Une indemnité de congé correspondant à 10 % de la rémunération et une prime de travail temporaire lui sont versées en fin de mission. Cette prime d'un montant au moins égal à 10 % de la rémunération brute est versée au titre d'indemnité de précarité. Dans le contrat liant l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise utilisatrice figurent obligatoirement les informations suivantes : la raison du recours à l'intérim, la durée de la mission, la qualification du travailleur intérimaire, la rémunération, les particularités du poste de travail.

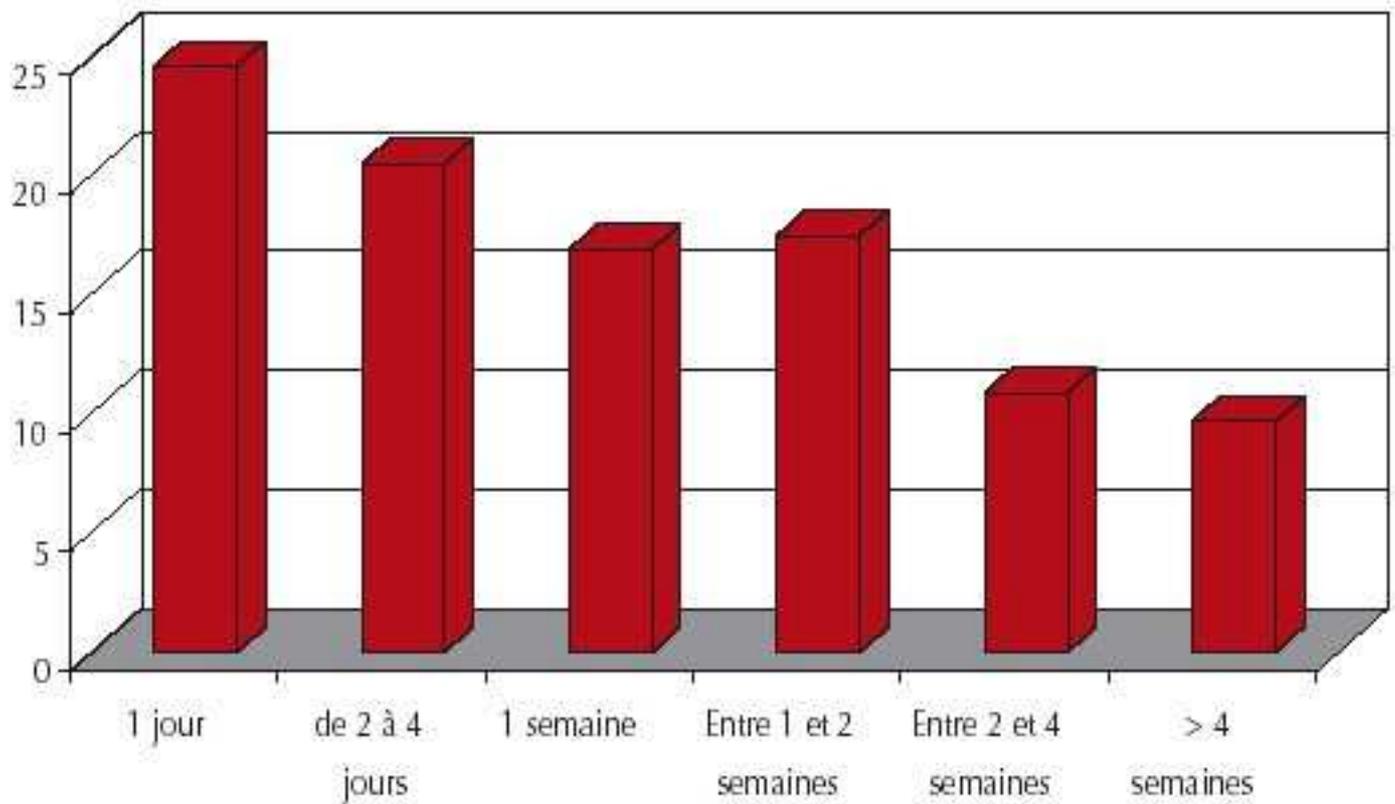
DOCUMENT 2

LA RELATION TRIANGULAIRE DANS LE TRAVAIL TEMPORAIRE



DOCUMENT 3

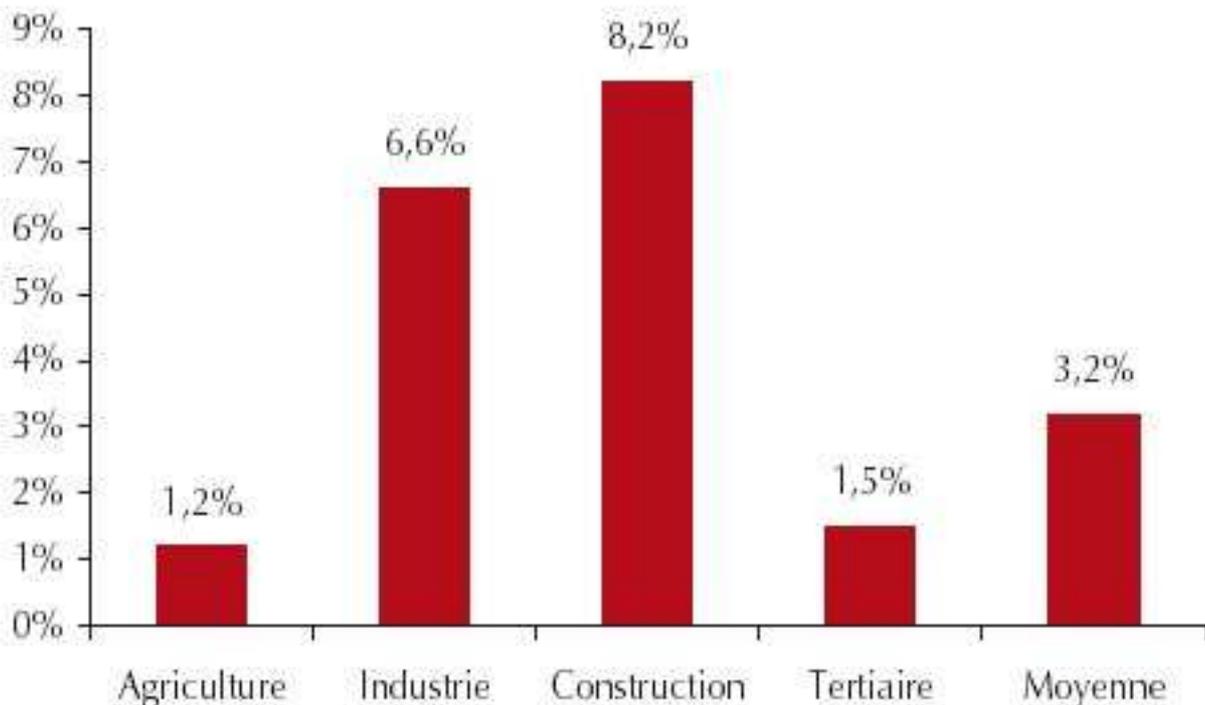
DURÉE DES MISSIONS EN 2004 (EN %)



Source : Dares, Premières synthèses, 2005.

DOCUMENT 4

TAUX D'INTÉRIM PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2004
(Part des intérimaires dans l'ensemble des effectifs salariés* (en %))

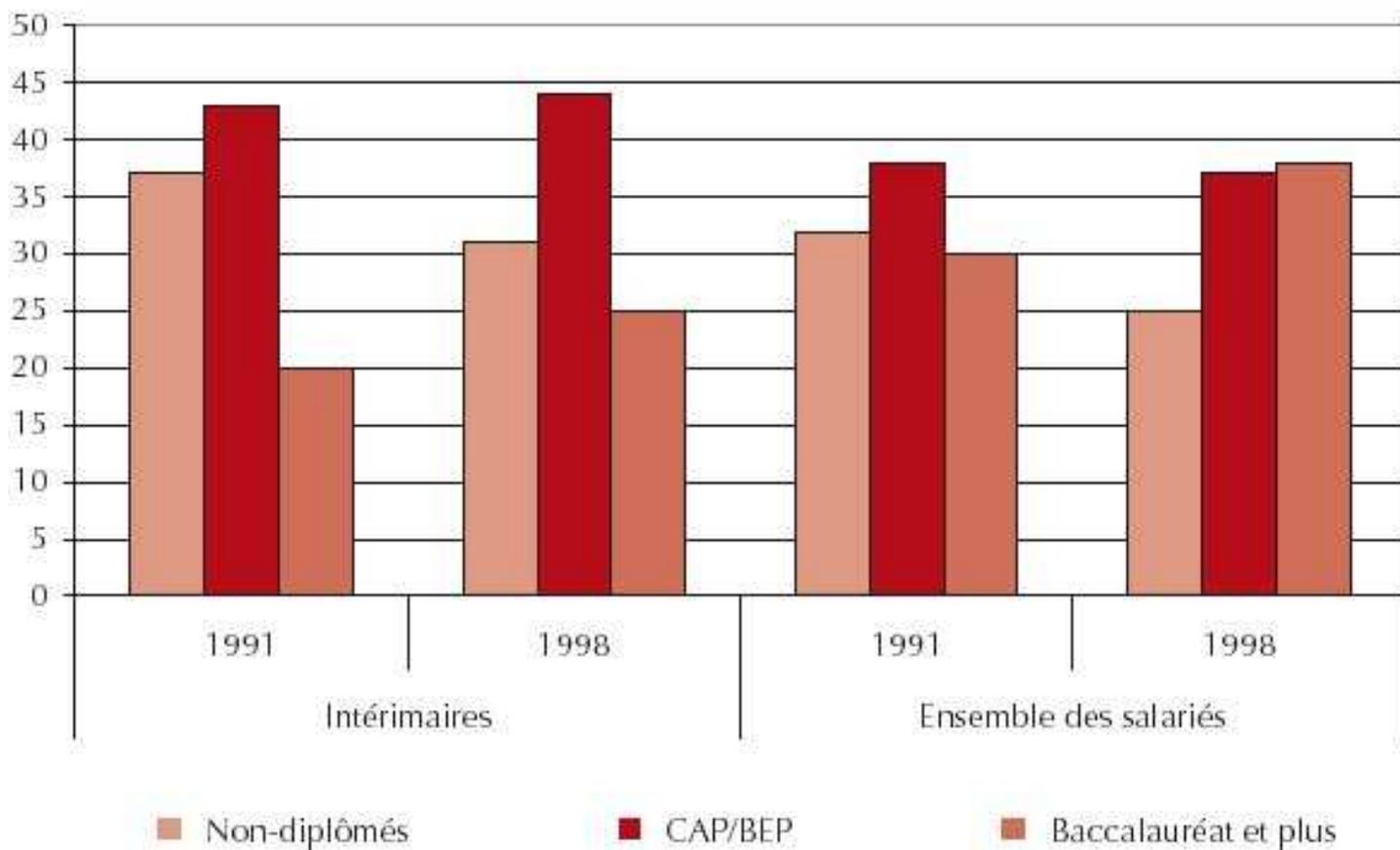


* en équivalent temps plein

Source : SETT, Rapport 2004

DOCUMENT 5

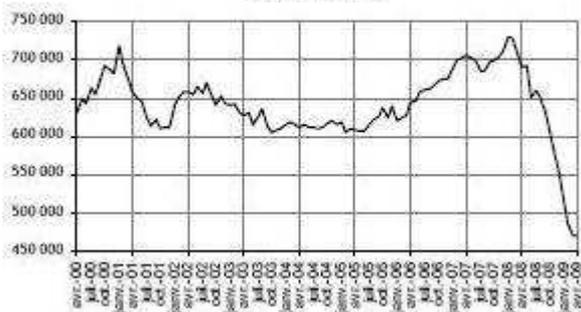
RÉPARTITION DES INTÉRIMAIRES ET DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS PAR NIVEAU DE DIPLOME (%)
ÉVOLUTION ENTRE 1991 ET 1998



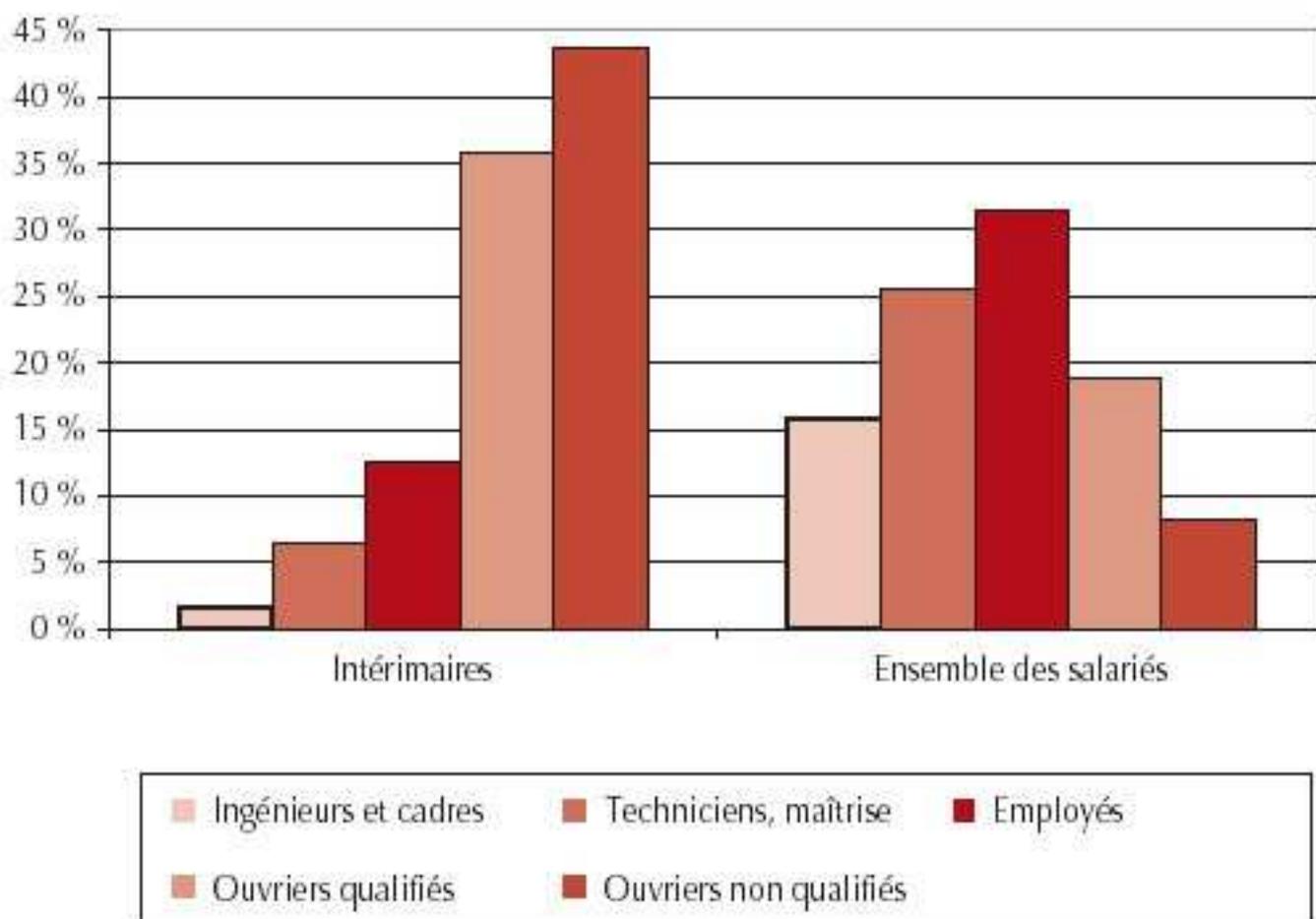
Source : INSEE, Enquête Emploi.

DOCUMENT 6

Emploi dans l'intérim en fin de mois
(données CVS)

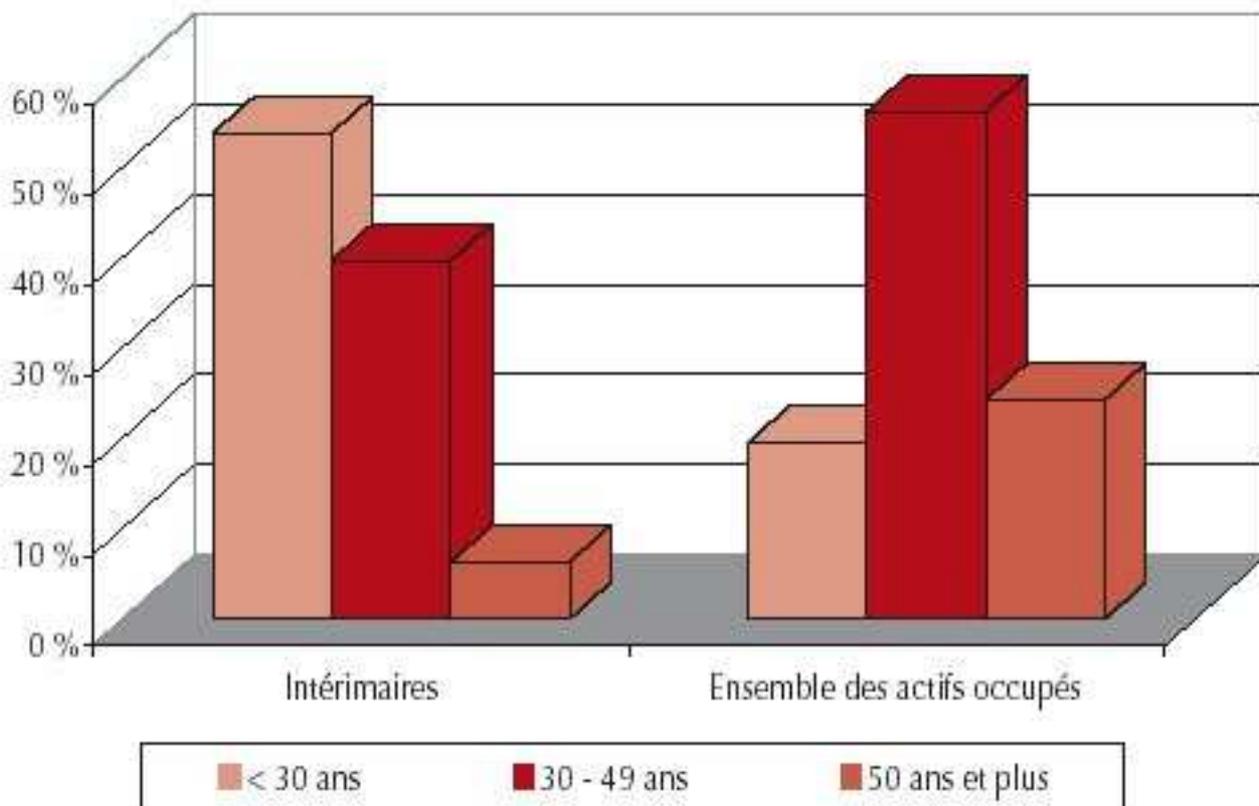


RÉPARTITION DES INTÉRIMAIRES ET DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS
PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2004 (EN %)



Source : SETT, Rapport 2004 ; INSEE, "La France en faits et chiffres", www.insee.fr.

RÉPARTITION DES INTÉRIMAIRES ET DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS OCCUPÉS
PAR CLASSE D'ÂGE (EN %)



Source : SETT, Rapport 2004 ; INSEE, "La France en faits et chiffres", www.insee.fr.

DOCUMENT 9

Trois profils d'intérimaires

Trois profils-types ont été définis en fonction de la situation de l'intérimaire sur le marché du travail (Faure-Guichard 1999) :

- ▶ *l'intérim d'insertion* : il s'agit souvent de jeunes gens qui se tournent provisoirement vers l'intérim afin d'avoir une première expérience professionnelle (un tiers environ des intérimaires) ;
- ▶ *l'intérim de transition* : il concerne la majorité des intérimaires. Ils n'ont pas choisi l'intérim et espèrent trouver un emploi le plus rapidement possible. Ce groupe peut être très hétérogène en termes de parcours professionnel. Il peut s'agir de jeunes à la recherche d'un premier emploi, d'actifs au chômage, de femmes après une interruption d'activité professionnelle, de salariés cherchant à se reconverter.
- ▶ *l'« intérimaire permanent »* : il s'agit d'une catégorie d'actifs qui a délibérément fait le choix de l'intérim par recherche d'une certaine indépendance et flexibilité. Ce groupe est très minoritaire, il représente 10 à 15 % de l'ensemble.